



Sorties à venir

Sorties d'Été de Cyclamaine

✓ Chaque jeudi d'été, du 20 mai au 20 septembre, rendez-vous à

19h30 Place de la République au Mans (sauf au mois de septembre, départ à 18h.30) pour une **nouvelle série de sorties urbaines et culturelles** sur l'ensemble de l'agglomération.



Consultez le calendrier des sorties sur lemans.fubicy.org

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMEROS

"les aménagements cyclable dans votre quartier"

qu'est ce qu'il existe, qu'est ce qui fonctionne bien, qu'est ce qu'il manque ?

Envoyez vos observations, témoignages et photos par mél à : lemans@fubicy.org

Veuillez préciser votre commune et votre quartier.



Avez-vous (ré)adhéré à Cyclamaine?

Etiquette adhérent(e)

Prénom : Nom :

Né(e) le : / / Profession :

Adresse :

Mél :

Adhésion pour 2010 : 6 euros minimum • Une adhésion à 15 euros donne droit à une réduction d'impôt de 66%

1000^{ème} adhérent de Cyclamaine ...

Événement attendu depuis bientôt 17 ans : le trésorier vient de signer la carte du millième adhérent de Cyclamaine !

L'heureuse bénéficiaire est **Madame Guilaine LL.**, institutrice, qui est répartie avec la belle paire de sacoches. Toutes nos félicitations à Guilaine et tous nos souhaits de longue et heureuse vie militante à l'association !



Notre association adhère à la Fédération des Usagers de la Bicyclette



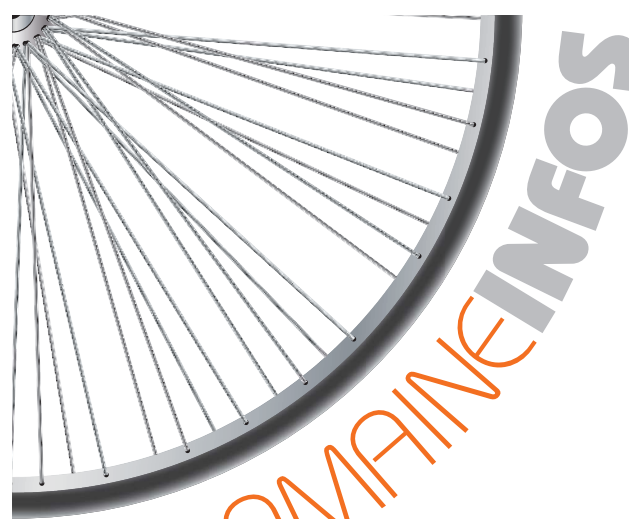
12 rue des Bouchers,
67000 Strasbourg
Web : www.fubicy.org

Soyez curieux, faites-y un tour !



DOCKS CYCLISTES DU MAINE www.dockcyclistes.fr

Concessionnaire Peugeot, Gitane, Raleigh, Bianchi



Numéro 45
1 euro

SOMMAIRE

Le "Code de la rue"

Assemblée Générale

Programme de la "Fête du Vélo"

DOSSIER : Circuler en ville à vélo

Vie de l'association et sorties à venir

EDITORIAL

6 juin 2010, les cyclistes débarquent

"... car le meilleur moyen de promouvoir le vélo en ville est encore de le pratiquer." Les élus du Mans étaient nombreux à la dernière Assemblée Générale de Cyclamaine, le 26 mars dernier. Était-ce le beau temps qui était déjà installé ou les résultats des récentes élections régionales ? Toujours est-il que ces élus nous ont assuré de leur (bonne ?) volonté pour développer le vélo en ville, ou du moins pour en tenir compte lors des modifications de voirie ou d'aménagements de circulation et de stationnement ... voiture !

Car c'est bien là que se situe la difficulté des collectivités locales. Ne disposant pas de projet à moyen ou à long terme pour le développement du système vélo, elle en sont réduites à attendre les projets liés aux transports motorisés : stationnement unilatéral pour les voitures ou future ligne de tramway par exemple. Le projet d'extension des parkings vélo à la gare Nord est une bonne nouvelle, mais là encore les élus suivent le mouvement plutôt qu'il ne le créent.

La fête du vélo du dimanche 6 juin organisée par Cyclamaine (voir p.3) représente une belle occasion de montrer à tous que le vélo est un moyen de transport utile, convivial, familial, et qu'il doit être pris en considération à tous les niveaux de la circulation en ville : continuité et balisage des cheminements, double-sens cyclables généralisés, campagnes de promotion, etc

Philippe Teutsch



Périodique d'informations de CYCLAMAINÉ - Maison des Associations

4 rue d'Arcole, 72000 Le Mans

Tél.: 06 77 48 58 24

Courriel : lemans@fubicy.org

Maquette : Tristan SUDRE (tristansudre@me.com)

lemans.fubicy.org

La ROUE tourne...

Le "code de la rue" est paru !

Pendant ces belles journées de printemps, tout le monde investit la cité : les mamans promènent leurs enfants au parc, les ados sortent de leur hibernation pour se rencontrer en ville, les cyclistes découvrent les nouveaux itinéraires cyclables et la ville du Mans édite son Code de la Rue !

Quelles sont les significations d'un tel "code" ? Un Code de la Rue démontre que la ville est prête à officialiser la priorité aux plus vulnérables et plus fragiles, plutôt que de conserver une priorité de fait aux plus forts, plus bruyants, plus polluants. C'est une charte qui montre comment partager les rues de la ville, comment se respecter et qui préfère entendre "je vous en prie" à "moi, moi, moi d'abord". Un Code de la Rue veut dire que la ville cherche à être plus conviviale, apaisée et protectrice de tous ses citoyens : les piétons, les cyclistes, les motards, les automobilistes et les usagers des transports en communs. Ce Code de la Rue explique les nouveautés, qui favorisent ce partage de la rue: Aire piétonne, Zone de rencontre, Zone 30, Double-sens cyclable, Bypass vélos.

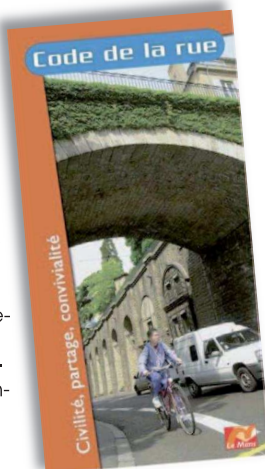
Vous trouverez ce Code de la Rue au stand de Cyclamaine à la Fête du vélo, le 6 Juin (voir ci-contre), ainsi que sur le site de Le Mans Métropole :

<http://www.lemans.fr/download.do?uuid=1F3AE2C9-7F00001-01BDE871-0DBBC606>

et sur LMTV :

http://www.dailymotion.com/video/xd2b7f_incivilite-un-code-de-la-rue-au-man_news

par Siobhan Leitch



"Souvenirs" de l'Assemblée Générale

L'AG 2010 de Cyclamaine a débuté avec un exposé de Maud Coulon sur l'enquête qu'elle a réalisée en 2009 auprès d'une centaine de cyclistes mançais.

La réunion a été marquée par la présence de nombreux élus locaux. Un échange de points de vue a donc eu lieu entre les militants de Cyclamaine et ces décideurs politiques, principalement à propos des continuités cyclables, des plans de déplacement d'entreprise et de la location de vélos par la SETRAM.

La soirée se termine avec l'Assemblée Générale proprement dite. Le bilan financier 2009 fait ressortir que les dépenses sont plus importantes que les recettes. Il va falloir réduire les dépenses, et surtout développer les recettes.

Un seul mot d'ordre : **Adhérez et faites adhérer à Cyclamaine !**

Élection du nouveau bureau de Cyclamaine par son Conseil d'Administration

Présidente : S. Leitch
Secrétaire : Y. Lafon
Trésorier : P.J. Hirch

Vice Président : R. Coroller
Secrétaire adjoint : P.J. Foubert
Trésorière adjointe : K. Van Haften



Regarder ailleurs...

"Fête du Vélo" programme du dimanche 6 juin 2010

Cette année Cyclamaine travaille en partenariat avec Le Mans Métropole, Ve'l'Nature, Setram et la Sécurité Routière pour l'organisation de la Fête du Vélo.

Une fête, deux sites !

...un premier site...

Parvis Nord de la gare SNCF au Mans

- ✓ **Les Stands**
Troc-Vélo (dépôt le matin avec pièce d'identité, achat par chèque entre 14h et 17h),
Conseils aux débutants (comment prendre un rond-point, comment faire des courses à vélo, comment porter des enfants à vélo, comment apprendre à un enfant),
Essai de nouvelles générations de vélos : couchés ou électriques (E-cycle),

Après-midi

- 14h - Parvis de la gare, présentation de la Location Vélos par la Setram Balades guidées du Service Patrimoine (2 heures),
Départs à partir de 14h30, inscription obligatoire par téléphone au 02 43 28 17 22
Arrivée pour le goûter jusqu'à 17h à l'Arche de la Nature

Matin : 10h30
Parcours Découverte des nouveautés urbaines avec inauguration des doubles-sens du quartier Libération-Capitainerie.



Pique-Nique à l'île aux Planches parking vélo rue d'Eichtal.

...et un second site

Arche de la Nature

Matin et après-midi

- ✓ Parcours découverte
- ✓ Atelier apprentissage du vélo pour les enfants.
- ✓ 17h Goûter

Rapprocher la ville du Vélo

“ Les difficultés rencontrées pour circuler à vélo au Mans et dans ses environs sont nombreuses, mais prises une par une, il semble bien qu'il suffit de peu de modifications pour que la vie du cycliste se simplifie ! ”

Taco Nicolai et Régis Coudret

PREMIERE IMPRESSION

*C'est trop dangereux !
"Je ne veux pas arriver en sueur."
"À cause de la météo."*

Changer l'impression de danger.

Les statistiques montrent que le risque de mourir ou de se blesser gravement dans un accident à vélo est faible. En Sarthe, il y a eu 5 morts et 75 blessés avec hospitalisation entre 2004 et 2009. Certes, une analyse des situations "accidentogènes" s'impose. Mais soyons clair : le vélo n'est pas plus dangereux que la marche à pieds ou l'usage de la voiture. Néanmoins, le sentiment de danger reste le frein le plus important au développement du vélo au quotidien. C'est pour cela qu'il faut continuer à créer des aménagements cyclables sécurisants.

Rouler à vélo est comme marcher, l'effort physique est le même, mais le rendement plus important ! À pied, on arrive en sueur seulement quand on court. À vélo, c'est pareil. En fait, pour tous les trajets tranquilles de moins de 4 km sur le plat il n'y a pas plus de transpiration que lors d'une marche à pied. Pour les autres types de trajet, il ne faut pas hésiter à utiliser un petit développement (petit plateau et grand pignon), ...ou un vélo à assistance électrique !

Peu de personnes aiment rouler sous la pluie, mais, en Sarthe, ça n'arrive pas si souvent qu'on se l'imagine. De toute façon, il y a des vêtements de protection pour tous les goûts qu'on peut facilement mettre par dessus un tailleur ou un costume. Et un peu de pluie est excellent pour la peau du visage ...

LES DIFFICULTÉS AU QUOTIDIEN

Exemple de difficulté quotidienne et ordinaire à Bèner.

La piste cyclable qui borde la route venant d'Yvré l'évêque est interrompue à cause d'un îlot central surdimensionné. Un îlot central est censé faire ralentir les véhicules par un rétrécissement artificiel de la chaussée. Mais pour le cycliste, c'est une zone dangereuse, surtout à l'arrivée d'un poids lourd ou d'un bus qui roulent avec une vitesse encore importante à cet endroit.

Étienne Féger



Espérons que les travaux de voirie prévus à Bèner ont prévu de recalibrer l'ensemble de la chaussée afin de disposer de réelles pistes cyclables tout au long du tronçon !

LES SENS UNIQUE

Ils n'ont pas plus de sens pour les cyclistes que pour les piétons. Ils ont d'ailleurs été supprimés pour les cyclistes en Belgique et aux Pays-Bas.

Après des années de lobbying, l'idée de créer des double-sens cyclables fait son chemin au Mans. Un certain nombre de voies à sens unique ont déjà été rendues "cyclables". On va inaugurer une dizaine de voies en double-sens pendant la fête du vélo, le 6 Juin prochain.



LE MANQUE DE PARKINGS VÉLOS DE QUALITÉ

Le manque de parkings sécurisés au pied des immeubles locatifs ou arrivés à destination (lieu de travail, zone commerciale, gares, etc.) est un vrai problème. Beaucoup de gens n'ont pas d'autre solution que de laisser leur vélo dehors ou dans des caves communes avec des risques de vol ou de dégradations.

Les collectivités publiques commencent à prendre conscience du problème et exigent des parkings vélos dans leurs appels d'offres aux promoteurs. Peut-être aurons-nous bientôt un parking sécurisé à la gare du Mans. En attendant, si on est obligé de laisser son vélo dehors la nuit, mieux vaut s'équiper d'un vélo d'occasion qui n'a pas plus de valeur que le prix de son cadenas ...



LE STATIONNEMENT SUR LES BANDES CYCLABLES

Les voitures y stationnent souvent et il ne faut pas trop compter sur la répression de la part de la force publique.



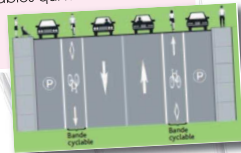
On peut toujours laisser une contravention facile sur le pare-brise, ça peut soulager !



LES VOITURES QUI SE SERRENT DEVANT LES FEUX

Les voitures qui se serrent à droite devant les feux tricolores. Rien à faire ! les conducteurs sont dans leur droit. Espérons qu'un jour ils prennent en compte l'existence des cyclistes.

Il y a de plus en plus de bandes cyclables qui mènent à un sas devant les feux.



LES "POINTS NOIRS"

On les connaît ! Ces endroits où même un cycliste chevronné ne se sent pas à l'aise : Place des Jacobins, Bld Demorieux, etc ...



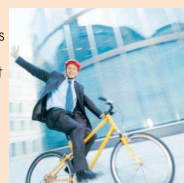
De temps en temps, grâce au lobbying, il en disparaît un. En attendant l'extinction de l'espèce, ne vous laissez pas coincer entre deux files de voitures et prenez sans complexe votre place au milieu de la voie.

LES ENTREPRISES

Les entreprises oublient trop souvent le vélo dans leur schéma de déplacement.

Prévoir des parcours pour les vélos

Il est simple de prévoir des parcours particuliers pour vélo au sein de l'entreprise, des garages couverts avec des points d'attaches, (sachant que 20 vélos prennent moins de place que 20 voitures, le coup financier du parking est bien moindre). De plus un cycliste est plus souvent à l'heure au travail qu'un automobiliste, il n'a jamais d'embouteillage, est moins sensible aux conditions météo et tombe moins souvent malade... bref que des avantages pour l'employeur ! Il faut pousser les responsables de chaque lieu de travail à réfléchir à la place du vélo au sein de l'entreprise.



LES OBSTACLES

Au Mans, les obstacles naturels sont la Sarthe, l'Huisne, auxquels il faut malheureusement ajouter la rocade et les accès aux autoroutes.



Traverser la Sarthe au nord du Mans

J'emprunte régulièrement la rocade nord entre la route d'Alençon et la route de Ballon, notamment pour aller à la nouvelle prison des Croisettes où j'exerce une activité bénévole. Compte tenu des coups de klaxon et même des interpellations me signifiant qu'un vélo ne doit pas emprunter une rocade, je me suis équipé d'une remorque et d'une banderole d'un mètre de large annonçant la couleur : J'ATTENDS LA PASSERELLE ! C'est surtout sur le pont au dessus de la Sarthe que le danger existe, car il n'y a plus de bande d'arrêt d'urgence. Mais j'emprunte également le début de la route de Ballon, étroite et large-ment aussi dangereuse à vélo que la rocade.



Si la passerelle était en place, cela me permettrait de gagner directement Saint-Pavace et d'arriver presque en face de la route de la prison par la petite route de Richemont, ce qui serait beaucoup moins dangereux.

André Jallot

